

Zeitschrift: Le messenger suisse de France : revue mensuelle de la Colonie suisse de France

Herausgeber: Le messenger suisse de France

Band: 16 (1970)

Heft: 5

Rubrik: Revue de presse

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 30.01.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>



**canton
de berne**

Programme d'attrayantes excursions avec Berne comme point de départ

L'Office du tourisme de Berne a établi un programme d'excursions riche et varié pour la saison de vacances 1970. Ces excursions sont d'une demi-journée ou d'une journée. Les voyages en autocar, chemin de fer ou bateau peuvent vous conduire aux quatre points cardinaux. C'est ainsi que vous pourrez vous rendre dans l'Oberland bernois — aux jeux de Guillaume-Tell à Interlaken, par exemple —, en Suisse centrale, au Jura, au lac de Bienna, dans la région du lac Léman, au Valais. Une excursion à la plus haute station d'Europe du Jungfrau-joch (3454 m), accessible par crémaillère, est le point culminant où peuvent vous conduire les voyages suisses. Nous bénéficierons d'un arrangement très avantageux permettant de faire ce voyage pour le prix de 63 F en 2^e classe et de 83 F en 1^{re} classe ; le point de départ reste Berne. Cette excursion aura lieu chaque jour depuis le 1^{er} mai jusqu'au 30 septembre. Les excursions dans les alentours proches de la ville, à la fondation Abegg, Riggisberg, ou celle qui grâce au tram et au funiculaire conduit en 25 minutes du centre de la ville au Gurten d'où on a, à la ronde, une vue splendide sur la ville et sur la chaîne

des Alpes, sont très appréciées. Les plus jeunes pourront particulièrement s'amuser au « Paradis des enfants » avec des trains miniature originaux.

Début mai à fin octobre, il y aura à Berne même des « Tours de ville » qui auront lieu chaque jour à 10 heures et du 1^{er} juin au 30 septembre deux fois par jour, soit à 10 heures et 14 h 15. Sous la conduite d'un guide parlant plusieurs langues, vous visiterez la ville en partant de l'église du Saint-Esprit et en continuant par la vieille ville, la fosse aux ours, la cathédrale, la Tour de l'horloge et le Palais fédéral. Si vous désirez savoir d'autres choses concernant le programme des excursions, l'Office du tourisme de la ville de Berne se met à votre disposition pour vous donner tous les renseignements désirés. Les inscriptions pour des excursions particulières peuvent se faire non seulement à l'Office du tourisme, mais aussi dans les bureaux de voyages et les hôtels.

Réouverture de la fondation Abegg à Riggisberg

La fondation Abegg à Riggisberg, située au pied sud du Längenberg, ouvre ses portes le 10 mai 1970 pour son exposition permanente qui comprend une magnifique collection d'arts appliqués du Proche-Orient antique, une collection du Moyen Age européen et une de la Renaissance. Le tout est complété par des expositions alternatives considérables de collection d'études du textile. L'exposition, qui est ouverte chaque jour jusqu'au

18 octobre (de 14 h à 17 h), peut être considérée comme but valable pour une excursion d'une demi-journée. On peut se rendre à Riggisberg en une demi-heure soit en voiture personnelle ou par l'auto postale en empruntant la magnifique route d'altitude du Längenberg.

Marché bernois des géraniums Prélude de « Berne en fleur »

Si on peut compter que le soleil printanier a définitivement chassé l'hiver et que le temps des nuits froides est passé, les façades des maisons du centre de la ville ainsi que les quartiers commencent à s'égayer du rouge éclatant des géraniums. Le traditionnel marché des géraniums, qui aura lieu le 13 mai depuis 7 heures du matin jusque dans l'après-midi, marque l'arrivée de la saison des fleurs. Là, sont étalés plusieurs milliers de géraniums de différentes sortes à côté d'autres fleurs, pour les fenêtres et balcons. A cette occasion, les jardiniers ne vendent pas seulement, mais conseillent et vont planter les fleurs achetées en lieu et place, dans des pots ou des caisses, selon les désirs des clients. C'est ainsi qu'on peut dire : « Berne en fleur » et que ces mots garderont toute leur signification cette année encore.

Fribourg rend hommage à Léon Savary

(A.T.S.) La société des « Amis de Léon Savary » organise à Fribourg une réception pour mar-

quer la parution dans une collection suisse d'un recueil de Léon Savary consacré à Fribourg et contenant trois œuvres : « Le secret de Joachim Ascalles », « Fribourg » et « La bibliothèque de Sauvives ». La veuve de l'écrivain était venue de Paris pour assister à cet hommage fervent auquel s'étaient associés M. P Torche, président du Conseil d'Etat du canton de Fribourg, ainsi que plusieurs personnalités des milieux politiques, ecclésiastiques et culturels de Fribourg. Disparu il y a à peine 2 ans, Léon Savary, grâce au livre qui vient de sortir de presse, trouve une audience nouvelle. Introduit par M. Pierre Cordey, directeur politique de la « Feuille d'Avis de Lausanne », qui est par ailleurs l'auteur de la préface du recueil, le président de la société des écrivains suisses, M. Maurice Zermatten, fit un exposé dans lequel il analyse les liens étroits mais de nature complexe qui unissaient l'écrivain journaliste à la ville de Fribourg. Rappelant les circonstances de l'arrivée à Fribourg de ce Vaudois d'origine, né à Fleurier en 1895, l'orateur montra l'influence de l'humanisme fribourgeois et de cette cité « gothique et baroque » sur l'esprit perspicace du fin observateur qu'était Léon Savary. Les années passant, le ton devint plus âpre et le « poivre » vint assaisonner les tendres souvenirs d'adolescent de l'auteur des « lettres à Suzanne ». Les deux mois de prison purgés à Fribourg pour des propos calomnieux à l'égard d'un conseiller d'Etat — qu'une revue satirique avait publiés et dont Savary n'était même pas l'auteur — n'arrangèrent pas les choses. Il n'empêche que Genève où il habita longtemps ne l'inspira pas autant que Fribourg et qu'il sut voir dans cette ville ce que bien des fribourgeois eux-mêmes n'avaient pas vu.

La chanson de Fribourg au Japon

La chanson de Fribourg, dirigée par l'Abbé Pierre Kaelin, s'est

rendue le 12 avril au Japon pour une tournée de concerts de 15 jours où elle s'est produite dans 11 villes. A l'exposition d'Osaka, elle a donné un concert officiel à l'occasion de l'ouverture de la journée suisse, le 24 avril.



canton de Genève

Swissair crée à Genève une direction régionale pour l'Europe

(A.T.S.) Jusqu'à présent, les représentations Swissair en Europe étaient subordonnées au chef du service des ventes à la direction générale de la compagnie à Zurich, alors que celles des autres continents sont, depuis longtemps, placées sous le contrôle d'une direction régionale qui assume la coordination de leurs activités. Dans un but de rationalisation et d'unification, Swissair a décidé de créer aussi en Europe, à partir du 1^{er} mai, une telle direction régionale dont le siège sera à Genève. Elle sera confiée à M. Max Keller, actuellement représentant de Swissair pour la Grande-Bretagne et l'Irlande. M. Keller ne contrôlera, toutefois, pas les directions locales suisses, notamment celle pour la Suisse romande dont le chef est M. Willy Wyler, qui demeure directement subordonné à la direction générale à Zurich. M. Keller fit ses débuts à Swissair, à Genève, en 1946. Après avoir été, notamment, représentant de la compagnie à Bruxelles puis à Dusseldorf, il fut nommé à Londres en 1960.

Au Salon de l'automobile Tous les records battus

(C.P.S.) Le comité du Salon international de l'automobile de Genève s'est réuni récemment sous la présidence de M. Raymond Deonna, conseiller national. Au cours de la séance, divers points intéressants les spécialistes de la motorisation

furent abordés. C'est ainsi que l'on parla des problèmes soulevés par la perspective des mesures conjoncturelles, de la nécessité d'obtenir des statistiques officielles concernant la branche automobile plus complètes et plus rapides, de la législation à mettre au point tant sur le plan de la vente à tempérament que sur celui du « leasing », cette notion commerciale moderne qui est, pour l'instant encore, légalement marginale en Suisse. En ce qui concerne le Salon 1971, 41^e du nom, les dates suivantes ont été arrêtées : 11 au 21 mars. Il réunira automobiles, bateaux et accessoires.

Le Salon de l'automobile 1970 a enregistré 577 659 visiteurs. C'est le record absolu de participation publique du Salon international de l'automobile de Genève. Alors même que les organisateurs estimaient que la séparation en deux séries distinctes des expositions consacrées aux véhicules utilitaires d'une part, allait provoquer un certain recul du chiffre de fréquentation, l'une portant préjudice à l'autre, c'est le contraire qui s'est produit. Avec 108 073 visiteurs, pour le salon des poids lourds en février dernier et 469 586 pour celui des engins de tourisme, le bilan global dépasse les 577 000 unités, ce qui est tout simplement extraordinaire.

Cette réalité comptable même atteste à quel point la motorisation et ses branches annexes sont populaires dans notre pays et ses régions voisines, souvent même fort lointaines, à quel point aussi le Salon de Genève occupe une place prépondérante dans les grandes expositions spécialisées mondiales. On ne veut pour preuve la richesse des nouveautés internationales qui y furent une fois de plus présentées, le nombre des exposants venus des cinq continents, l'afflux sans précédent de journalistes helvétiques et étrangers, de délégations d'experts des Nations Unies, de conférences d'associations ou fédérations motorisées, de représentants

des « grands » de l'industrie automobile, qui vinrent, passèrent et siégèrent à cette 40^e édition de la célèbre exposition genevoise, une exposition qui ne suscitait pas une impeccable organisation.

Pour le classement de l'immeuble construit par Le Corbusier

(A.T.S.) Pour répondre au vœu de la fédération des architectes suisses, qui avait fait l'objet d'une motion, le Département des Travaux Publics du canton de Genève a pris contact avec la société devenue propriétaire de la maison construite par Le Corbusier. Des architectes et des ingénieurs ont été commis pour faire une expertise de l'immeuble. Le Conseil d'Etat se déclare prêt à classer la maison sur proposition de la commission des monuments et des sites. Il s'agit de l'immeuble appelé maison de verre, situé dans le quartier de rive.

canton des grisons

Coire : découverte d'une correspondance commerciale datant du 18^e siècle

(A.T.S.) Pendant la démolition d'un bâtiment commercial, à Coire, une trouvaille historique d'une certaine importance a été faite. Il s'agit d'une vingtaine de petites caisses, bourrées de documents provenant d'une entreprise fort en vue au 18^e siècle, la maison Salis-Massner, de Coire, à la fois banque et entreprise de transport. Découverts à l'intérieur de la maçonnerie constituant la voûte d'une des salles de la maison démolie, ces papiers nous renseignent sur le volume du transit des marchandises à travers les vallées grisonnantes pendant la période allant de 1735 à 1780 et sur les opérations bancaires de cette entreprise. Lettres d'affaires et bons

d'expédition montrent que le transit dans cette région était beaucoup plus important qu'on ne l'avait cru jusqu'à présent. L'archiviste du canton et le conservateur du musée rhétique ont entrepris le dépouillement et l'étude de ces documents du 18^e siècle.

canton de neuchâtel

La Chaux-de-Fonds : montres émaillées anciennes

(A.T.S.) Placée sous le patronage de l'Union de Banques Suisses qui marquait ainsi le 50^e anniversaire de sa succursale des montagnes neuchâteloises, une exposition fastueuse a été inaugurée à la Chaux-de-Fonds, par un lot de personnalités parmi lesquelles figuraient M. Jean Roux, ambassadeur de France en Suisse, M. Pierre Aubert, président du Grand Conseil neuchâtelois, M. André Sandoz, président de la ville de La Chaux-de-Fonds, et d'autres représentants des milieux politiques et culturels de la région. Un rare privilège est offert au public, celui de voir, au musée d'horlogerie, réunies et bien mises en valeur, 48 montres émaillées des 17^e et 18^e siècles faisant partie des collections du musée du Louvre, du Petit-Palais et du musée des Arts décoratifs de Paris. Ces pièces montrent bien à quel point l'art de l'horloger et celui

de l'émailleur ont su être mariés par le génie créateur des artistes et artisans de l'époque pour permettre à l'homme de lire la fugacité du temps grâce à des objets d'art d'une forme et d'une élégance immuables.

Concours de décoration à la Chaux-de-Fonds

(A.T.S.) Un concours de décoration de la halle de gymnastique du centre scolaire de Bellevue avait été lancé à La Chaux-de-Fonds pour les artistes qui n'avaient jamais eu de commande publique. Dix-sept travaux ont été présentés. Cinq ont été primés, dont le premier emporte l'exécution. Il a été présenté par M. Pierre Kaiser, de La Chaux-de-Fonds. Les prix suivants ont été attribués à Mme et M. Dominique Froidevaux, Claude Rosselet, Christine Dubois et Jean-Claude Etienne.

A l'Institut neuchâtelois La Suisse vue par M. Ph. Etter, ancien président de la Confédération

(C.P.S.) La prudence native du Neuchâtelois devant toute idée nouvelle et hardie est proverbiale. Elle vaut depuis longtemps aux habitants une réputation de sagesse solidement établie et qui leur fut souvent profitable. C'est dire que toute chose née en terre neuchâteloise est assurée de durer parce qu'elle a dû vaincre le fruit d'une opiniâtre persévérance et qu'elle a dû vaincre — avant de voir le jour — une méfiance peu commune. L'exemple de l'Institut neuchâtelois est, à cet égard, le plus typique. Il fut créé solennellement le 28 octobre 1938 après une étude minutieuse qu'avait entreprise son premier président, le colonel Claude Dupasquier et cette création eut quelque retentissement en Suisse puisque le Conseil fédéral n'hésita pas à déléguer, à la cérémonie d'inauguration, M. Philippe Etter.

ENTREPRISE de PEINTURE

CELIO

**200, boulevard Voltaire
PARIS-XI^e**

Tél. : ROquette 62-20

Devis gratuit

Travail soigné

**

Disons-le tout net : on n'y croyait pas ! Et il fallut toute l'intelligence et patiente volonté de ses créateurs pour arriver à lui donner l'envergure qu'il a pris.

Réjouissons-nous en. C'est une victoire de l'esprit et qui compte. La consécration de l'Institut neuchâtelois est attestée par 32 années d'une activité réjouissante.

« De rares portes étroites permettent de pénétrer dans notre pays par la plaine. Partout ailleurs, on ne peut entrer chez nous et en sortir qu'en franchissant des montagnes : l'Est et presque tout le Sud sont barrés par les Alpes, le Nord et l'Ouest par le Jura. La Suisse forme une unité naturelle dans ses limites rocheuses qui n'ont pas été édifiées par la main de l'homme.

Le Créateur a voulu lui-même cette unité ; il a élevé autour de nous des parois de granit et de dur calcaire ; il nous a placé dans une forteresse, telle que lui seul pouvait la construire, juste assez grande pour que le territoire enclos par elle fût à même de remplir une autre mission.

Celle-ci n'est pas de déployer des signes extérieurs de puissance, mais de travailler sans trêve à relier, à faire connaître l'une à l'autre et à féconder réciproquement les trois civilisations qui ont fait la grandeur de l'Occident.

Voici en quels termes s'exprima alors le conseiller fédéral Etter :

« Le devoir nous a été assigné de monter la garde au cœur du continent, sur ses cols et sur ses sources. Les cols qui établissent les communications, les sources des fleuves qui gouvernent la vie économique et spirituelle, doivent demeurer libres, surveillés par des hommes libres. C'est pourquoi la Providence a confié cette garde à un peuple qui a autrefois combattu furieusement pour sa liberté et qui s'est acquis une gloire croissante en dé-

ployant ses drapeaux sur tous les champs de bataille de l'Europe. Ce peuple, cependant, re-frène depuis longtemps son vieil instinct guerrier par une sincère volonté de paix ; il ne veut plus connaître d'autre orgueil que celui de vaquer, dans l'honneur, au mandat dont Dieu et l'Histoire l'on chargé.

« La nation tenant les cols qui unissent et les sources qui fécondent, a en elle des forces d'union et de fécondation. Remontant le cours des fleuves, des populations de langues différentes, venues des quatre points cardinaux s'étaient établies dans les vallées et sur le plateau de l'Helvétie. Ces tribus latines et alémaniques s'associèrent. Mais il fallait qu'elles conservassent leur originalité, que leur communauté n'absorbât pas la personnalité de chacune d'elles. Elles n'érigèrent donc point un Etat unitaire qui les aurait nivelées. Elles se constituèrent en une Confédération laissant à chacune des petites républiques fédérées son caractère propre. Et elles scellèrent cette confédération par un serment sacré, en invoquant Dieu Tout-Puissant ; car ceux que le Seigneur a unis, l'homme ne peut et ne doit plus les séparer.

Notre Etat fédéral est né de la force d'attraction de l'idée fédérative ; elle fut assez grande pour transformer, au cours des siècles, en un solide bloc des éléments d'abord disparates. Les structures de cet Etat a assuré la coexistence paisible, la compréhension mutuelle, les échanges fructueux de quatre populations parlant des langues différentes, mais soudées en un seul peuple. C'est pourquoi l'Institut neuchâtelois a un grand rôle à jouer et ses efforts seront suivis avec une particulière attention par les autorités fédérales. »

A 32 ans de distance, ces paroles sont à méditer. Rappelons que l'actuel président de l'Institut neuchâtelois est M. Gaston Clottu, conseiller national et ancien conseiller d'Etat.

LIBERTÉ
ET
PATRIE

canton
de vaud

50 F d'amende aux instituteurs «grévistes» de Lausanne

(A.T.S.) Le 18 septembre 1969, les quelque 450 instituteurs et institutrices de Lausanne avaient observé un arrêt de travail d'une demi-journée pour protester contre la décision du Grand Conseil vaudois de ne pas autoriser la ville de Lausanne à leur verser un complément de salaire.

M. Louis Guisan, ancien conseiller d'Etat, fut chargé de mener une enquête disciplinaire. Le Conseil d'Etat vient de prendre sa décision. Il inflige aux instituteurs lausannois une amende de 50 F et une participation de 20 F aux frais de l'enquête. Dans sa lettre adressée aux intéressés, le gouvernement rappelle les faits et conclut que, de la part d'un fonctionnaire instituteur, l'arrêt de travail et la distribution de papillons engageant les élèves à ne pas venir en classe sont punissables.

Le sculpteur et mécène Edouard Sandoz dans sa 90^e année

(A.T.S.) Edouard-Marcel Sandoz est entré à Lausanne dans sa 90^e année. Neuchâtelois d'origine, né à Bâle le 21 mars 1881, travaillant à Paris et à Lausanne, ce grand artiste s'est fait un nom dans la sculpture et la peinture et a exposé ses œuvres dans toute l'Europe. Mécène bien connu, on lui doit la sauvegarde du site du vieil Ouchy, la création de la réserve naturelle vaudoise de la Pierreuse, et de nombreuses œuvres d'art données pour orner des sites de plusieurs communes vaudoises.

Edouard Sandoz est docteur honoris causa de l'Université de Lausanne, bourgeois d'honneur de Château-d'Oex et Lausanne,

membre de l'Institut de France et membre correspondant de l'Institut de Timbre (Portugal), de l'Académie aragonaise des Beaux-Arts, de l'Académie des Beaux-Arts de Paris et du Muséum d'Histoire Naturelle de Paris.

L'écrivain Alfred Gehri a 75 ans

(A. T. S.) L'auteur dramatique vaudois Alfred Gehri, l'un des rares Suisses dont les œuvres ont été jouées dans le monde entier, a fêté son 75^e anniversaire à Morges, ville où il est né le 28 mars 1895 et dont il est bourgeois d'honneur.

Après avoir fait du journalisme, Alfred Gehri écrivait plus de 20 pièces de théâtre, créées à Lausanne ou à Paris, dont « Sixième étage » (traduite en 25 langues), « Les nouveaux du 6^e étage », « Les derniers du 6^e étage » (traduite en 10 langues), « Une bonne soirée » (jouée dans les cinq continents). Il a collaboré à radio-Lausanne et radio-Genève, plusieurs de ses comédies ont été reprises par des télévisions étrangères, et on lui doit aussi des adaptations d'œuvres célèbres, comme le « Revisor » de Gogol. Président de la section suisse de la société des auteurs et compositeurs dramatiques, Alfred Gehri a reçu le prix de la Fondation Shiller et de nombreuses distinctions étrangères.

Dans la presse romande

(A.T.S.) Le jeudi 2 avril, la « Gazette de Lausanne » et la « Nouvelle revue de Lausanne » sont sorties de presse en adoptant une formule renouvelée et sensiblement développée, qui coïncide avec l'entrée en vigueur effective de la coopération annoncée en février dernier par les deux quotidiens romands. Ceux-ci publient désormais une partie publicitaire unique, les annonces et réclames d'un journal paraissant ipso facto dans l'autre.

Cette communauté de produc-

tion est appelée à renforcer les assises économiques des deux journaux grâce à une double rationalisation : d'une part, elle assure la diffusion de la publicité commune à plus de 30 500 exemplaires et sur le plan technique, d'autre part, elle concentre dans une seule imprimerie la composition et l'impression de la matière publicitaire.

En revanche, et là réside l'originalité de leur coopération, les deux journaux conservent leur totale indépendance en ce qui concerne la propriété et la tendance traditionnelle de chacun des deux titres. C'est ainsi que leur contenu rédactionnel reste bien distinct, à l'exception de quelques rubriques de caractère informatif et pratique.

Le premier « multimarché » de Suisse

(A.T.S.) Pour faire face à la concurrence des grandes entreprises du commerce de détail, qui ouvrent des « supermarchés » et des « hypermarchés », les commerçants indépendants doivent réorganiser leurs méthodes. C'est ainsi que les commerçants de la rue de l'Alé, à Lausanne, ont créé une nouvelle forme de distribution, sauf erreur unique en Suisse, le « multimarché », qui a ouvert ses portes récemment. Il groupe 41 commerçants et 26 branches d'activité sur plus de 6 500 m² de surface de vente. L'accent est mis sur le service et sur la qualité.

« L'année Jomini »

(C.P.S.) La municipalité de Payerne avait prévu, au budget de 1969, une somme de 25 000 F destinée à couvrir le déficit éventuel de « L'Année Jomini ». Or, les comptes finaux ont fait apparaître, à la charge de la commune, un déficit qui ne dépasse que de très peu 9 000 F. Au demeurant, cette « Année Jomini », aura été, en fin de compte, pour la commune, d'un appréciable apport en ce qui concerne la propagande touristique. Au surplus, le musée s'est

enrichi de nombreux documents, objets, meubles, etc., ayant trait au conseiller de Napoléon.

Le Léman envahi par les algues

(A.T.S.) L'amélioration des eaux du lac Léman ne pourra se faire que par une action conjointe des pouvoirs publics suisses et français responsables du traitement des eaux usées, des agriculteurs et des fabricants de lessive et de détergents qui devraient bannir de leur production tous les produits phosphatés, répond le chef du Département cantonal genevois des travaux publics à un conseiller municipal, inquiet de la pollution des eaux du lac. Même si demain plus un gramme de phosphate était introduit dans les eaux du lac, constate le Délégué renouvellement complet de ses eaux, environ 10 ans, pour voir se manifester une sensible amélioration.

Le phosphate joue en effet un rôle déterminant dans l'envahissement du lac par les algues. Les phosphates, que, dans la plupart des cas, les stations d'épuration des eaux usées ne retiennent pas, permettent à la végétation lacustre l'assimilation des nitrates, ce qui provoque la prolifération des algues. Ainsi, l'année dernière, des bancs importants d'algues détachées des fonds du haut lac, ont envahi, pour la première fois, la rade de Genève et se sont accrochées en grandes quantités aux chaînes d'amarrage des grands bateaux. Pendant le seul été 1969, plus de 150 camions de végétaux lacustres ont été retirés du lac par la voirie genevoise sans que la rade soit pour autant entièrement libérée de cette végétation lacustre.

Une école d'art graphique à Lausanne

(A.T.S.) Une école privée d'art graphique, dirigée par M. Pierre Monnerat, professeur à l'école des Beaux-Arts, va être créée à Lausanne sous le nom d'« atelier-école de graphisme ». Elle

pourra recevoir dès le printemps une quinzaine d'élèves désirant devenir graphistes créateurs. Après trois années d'études, à raison de 41 heures par semaine, ces jeunes gens seront en mesure de travailler dans des ateliers de graphistes ou dans des agences de publicité.

**« Journal de Genève » :
M. B. Béguin,
chef des programmes
de la TV romande,
nouveau rédacteur en chef**

(A.T.S.) Le « Journal de Genève » a annoncé que son rédacteur en chef, M. Bernard Béguin, a été nommé, pour le 1^{er} octobre prochain chef des programmes de la télévision suisse romande.

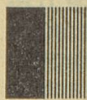
M. B. Béguin, qui est âgé de 47 ans, est entré au « Journal de Genève » en 1946. Correspondant auprès des Nations Unies, puis responsable du service étranger, il est devenu rédacteur en chef en 1959. Il a été président central de l'association de la presse suisse (A.P.S.) de 1958 à 1959. Il est commentateur politique de la radio et de la télévision depuis 1954.

M. B. Béguin est actuellement membre de la commission nationale des programmes de la télévision, de la commission romande des programmes de radio et de télévision, de la commission fédérale des cartels et du conseil d'administration de l'agence télégraphique suisse (A.T.S.).

M. B. Béguin a fait ses études à l'université de Genève (Faculté des Lettres) et à l'Institut Universitaire des Hautes Etudes Internationales (I.U.H.E.I.).

Le « Journal de Genève » annonce en outre que M. B. Béguin est nommé directeur politique jusqu'à son départ. Le nouveau rédacteur en chef est M. Claude Monnier, actuellement chef du service étranger. Docteur ès sciences politiques de l'Institut Universitaire des Hautes Etudes Internationales, M. Cl. Monnier est âgé de 32 ans. D'autre part, M. Marian Stepozynski a été nommé chef de la gestion du

journal et Mlle Jasmine Audemars rédactrice en chef adjointe.



canton du tessin

Grâce à une émission de la TV tessinoise

(A.T.S.) La télévision de la Suisse italienne a mis à son programme, cette année encore, son émission : « Réunis pour Noël ». Celle-ci consiste à réunir pour les fêtes, sur le petit écran les émigrants tessinois qui sont à l'étranger et leurs familles restées au Tessin.

Grâce à cette émission télévisée, un Tessinois, émigré au Chili depuis 1910, M. Beniamino Poverelli, originaire de Vacallo, a pu revoir sa famille. Ayant gagné le premier prix de l'émission qui consistait en un voyage en Suisse, il a retrouvé, récemment, les membres de sa famille, à l'aéroport de Zurich.

Les organisateurs de l'émission préparent déjà l'édition 1970 de « Réunis pour Noël ». Dans ce but, ils invitent les Suisses de langue italienne à leur signaler leurs parents et leurs amis émigrés aux Etats-Unis (la Californie, cependant, n'entre pas en ligne de compte, ayant déjà été visitée en 1965). Sur la base des informations qui leur parviendront, les organisateurs de l'émission « Réunis pour Noël » choisiront les émigrants qui peuvent entrer en considération pour la version 1970, ainsi que le pays qui sera visité par leurs reporters.

Les renseignements concernant les émigrants doivent comporter les points suivants : prénom, nom, date de naissance, profession, date de l'émigration, etc., ils doivent être adressés à la « télévision de la Suisse italienne - Réunis pour Noël », case postale 6 900, Lugano.

La belle aventure de « Roméo et Juliette », un couple de cygnes du lac de Lugano

(A.T.S.) Le dernier cygne du lac de Lugano avait été tué par une voiture en janvier, alors qu'il traversait la route, comme tous les jours, pour se rendre dans un restaurant dont le propriétaire le nourrissait quotidiennement. Grâce à l'initiative de trois écoliers de Breganzona et à la générosité du maire de Zurich, les promeneurs peuvent à nouveau admirer un couple de cygnes sur les eaux du lac de Lugano.

Ces trois élèves, âgés de 9 ans, avaient été frappés par la mort du dernier cygne et avaient organisé une collecte en vue d'acheter un couple de ces superbes oiseaux. Ils ont envoyé la somme recueillie, soit 70 francs 75, au maire de la ville de Zurich, M. Sigmund Wiedmer, afin qu'il envoie deux cygnes à Lugano. M. Wiedmer n'a pas été insensible au geste de ces jeunes Tessinois et leur a offert « Roméo et Juliette », tels sont les noms des deux cygnes en leur proposant d'utiliser cette somme à d'autres fins. Ces trois écoliers ont donc versé ce montant à un enfant zuricois, soigné dans un hôpital de la ville. « Roméo et Juliette » sont arrivés à Lugano, où ils ont été accueillis par un nombreux public, notamment des classes de Breganzona et Lugano. La caisse contenant les deux cygnes a été placée sur un char, tiré par des chevaux, et précédé par des motards. Les élèves suivaient en cortège, brandissant des pancartes de remerciements à l'intention de M. Wiedmer. « Roméo et Juliette » ont été mis à l'eau au « parco civico » où ils ont pris

ENTREPRISE GENERALE DE PEINTURE

FRANCIS M O N A

39, avenue de Seine
92 - Rueil-Malmaison

Tél : 967-70-13

38, rue François 1^{er}
Paris-8^e

Tél : ELY 79-16

le large sous les applaudissements du public, parmi lequel on notait la présence du maire de Lugano, M. Pelli et du secrétaire de la ville de Zurich, M. Buerchler, qui représentait le maire, alors dans l'impossibilité de se rendre à Lugano.

Décès d'une personnalité tessinoise

(A.T.S.) Le docteur Emilio Bianchi, est décédé le jour de Pâques, à Lugano, dans sa 82^e année. Bourgeois de Lugano, il avait étudié la médecine aux universités de Fribourg, Berlin et Kiel, et obtenu trois fois le grade de docteur à Zurich, Bologne et Milan.

Il fut délégué en 1912, par la Croix-Rouge, sur le front de la guerre des Balkans puis devint médecin militaire en chef pour le canton du Tessin durant la première guerre mondiale. Différentes missions lui furent confiées en Allemagne, durant cette période, par le Département politique fédéral, dont celle de la surveillance du sort des prisonniers italiens.

Pendant la seconde guerre mondiale, il a commandé en tant que premier-lieutenant, le service sanitaire des troupes territoriales. Le docteur Bianchi a toujours pris une part active à la vie politique de son canton, en tant que conseiller communal et député du parti conservateur au Grand Conseil tessinois. Il a dirigé, d'autre part, la société des médecins du Tessin, la section luganaise de la Croix-Rouge, et les sections tessinoises de la ligue contre le cancer et du club alpin.

Il a également été, durant plusieurs années, membre du comité central de la Croix-Rouge suisse.

canton de zoug

Des écoliers suisses aident des écoliers indous

(A. T. S.) Conscients du fait

qu'une formation à long terme est la meilleure aide au développement, un certain nombre d'écoliers et d'écolières du canton de Zoug ont décidé d'apporter leur contribution à une action d'aide aux pays en voie de développement appelée : « Aktion Fuehrungskraefte ». Dans le cadre d'une action de vente, ces écoliers vendront à Zoug, Lucerne et Schwyz des produits et des aliments indous.

Depuis trois ans déjà, l'« Aktion Fuehrungskraefte » réunit des sommes d'argent dans toute la Suisse, afin de permettre à de jeunes indous et indoues d'étudier pendant 6 ans ou de faire un apprentissage.

canton de zurich

Zurich: Un « contre-projet » suggère la création d'un aéroport au bord du lac de Neuchâtel

(A.T.S.) Il n'y a pour ainsi dire qu'un seul territoire en Suisse où un aéroport intercontinental de grande dimension pourrait être aménagé : c'est le Grand Marais (à proximité des lacs de Bienne, de Neuchâtel et de Morât), affirme « L'Association pour la protection de la population de la zone proche de l'aéroport de Zurich-Kloten » dans une étude qu'elle vient de rendre publique. Les pistes pourraient même être construites sur le lac de Neuchâtel pour épargner les cultures de cette région.

Un aéroport intercontinental situé sur le Grand Marais offrirait l'avantage d'être aisément accessible de toutes les parties du pays. En outre, un projet dans le « Seeland » exigerait moins de déboisements que celui de Zurich-Kloten. De plus, la région des lacs se prête mieux à un reboisement aux alentours de l'aéroport. Le plus grand avan-

tage serait cependant, toujours selon l'avis de l'association zuricoise, que la plupart des décollages et atterrissages pourraient se faire dans la ligne tracée par le lac de Neuchâtel. Et le carburant, affirme l'étude en question, pourrait être amené directement par oléoduc de la raffinerie de Cressier dans les réservoirs souterrains de l'aéroport.

Bien entendu, reconnaissent les auteurs de l'étude précitée, la construction d'un aéroport intercontinental au bord et sur le lac de Neuchâtel susciterait les mêmes oppositions que le projet de Zurich quant au « bang » des avions supersoniques. Si tel était le cas, il faudrait bien se rendre à l'évidence que notre pays ne possède aucune plaine où la densité de la population soit suffisamment faible pour qu'on puisse y installer un aéroport apte à accueillir les avions supersoniques de grande capacité.

HERMES

présente :

La Machine Comptable

HERMES C.3

- Machine Comptable Suisse Alpha-Numérique
- Ecriture Rapide
- Calcul Silencieux
- Alignement Décimal Automatique
- Contrôle à zéro
- Répétition Automatique
- Capacité des Compteurs 11/11

Connaissez-vous la nouvelle
Facturière F-3
à Contrôle Electronique ?
Documentation et
Démonstration

HERMES - PAILLARD S.A.

2, pl. du Théâtre-Français
PARIS-1^{er} - Tél. RIC. 31-56

Entretien avec Hermann Hauser

(Suite du n° 4)

— La Baconnière compose-t-elle son programme de publication en fonction d'une politique littéraire ?

— Une politique précise est intervenue au moment où les circonstances historiques nous ont incités à réagir contre l'esprit du temps. Avant les « Cahiers du Rhône » ou la collection « Etre et penser », nous avons publié des ouvrages qui marquaient une prise de position très nette en réaction contre l'esprit du temps, des livres de G. de Reynold, de Ziegler, de D. de Rougemont entre autres (« Collection helvétique »). Actuellement nous cherchons à rester fidèles à cette politique. Les derniers ouvrages en date sont par exemple **Faire des droits de l'homme une réalité**, ou la réédition de **Vivre sa vérité** de Cérésolle. C'est cela notre rôle ; il nous plaît, mais il est ingrat dans la mesure où il nous place dans une situation économique dangereuse. Par contre, nous avons acquis une position morale qui constitue une force si réelle que je ne doute pas que ce qui a été tenté ici soit continué par autrui.

— Quels sont vos critères de choix ?

— Il y a des manuscrits d'auteurs dont nous avons déjà publié des ouvrages. Dans ce cas, nous connaissons la valeur probable du manuscrit. Nous pouvons recevoir des manuscrits d'auteurs qui s'adressent à nous parce qu'ils ont lu des ouvrages de notre maison appartenant au même domaine. Leur œuvre s'inscrit alors dans une collection ou dans une ligne générale de publication. Quant aux ouvrages qui arrivent sans être préalablement annoncés, c'est moi qui les reçois, les regarde rapidement — je peux dire que je les **hume** (le nez intervient autant que les yeux), et s'ils ont franchi cette éliminatoire, ils s'inscrivent au nombre des ou-

vrages à lire, à étudier sérieusement.

En ce qui concerne les collections, « Langages » par exemple, ce sont les directeurs de collections qui décident d'une publication en accord total avec nous. Pour les ouvrages très particuliers, on se fie à une certaine sensibilité personnelle. Il arrive aussi, mais de plus en plus rarement, que l'on publie des ouvrages uniquement pour faire plaisir à l'auteur.

— Les collections sont-elles l'élément stable de la maison et permettent-elles à l'éditeur de courir des risques dans d'autres domaines ?

— Non, je pense que c'est l'inverse. Les collections représentent chez nous un risque important. « Langages » et d'autres demandent un investissement considérable, même s'il y a dans les collections quelques titres qui ont bien marché. Mais à côté, bien d'autres titres sont des charges que nous avons délibérément acceptées. D'ailleurs, chez nous, le danger n'est pas tant l'importance du risque sur un titre, mais la multiplicité des risques sur presque tous les titres. C'est un principe de la maison que de prendre ces risques.

Si vous faites dans votre capital un trou **devant** vous, vous devrez faire l'effort pour le combler afin que votre crédit moral et financier reste intact ; dans ce cas, c'est un excitant. Si vous faites un trou **derrière** vous, vous amputez un capital qui peut-être ne vous appartient pas. Ainsi, les éditeurs qui n'ont rien paraissent moins sensibles au risque puisqu'ils vivent ce risque dans leur style de vie.

— Est-ce que vous recevez beaucoup de manuscrits refusés par d'autres éditeurs ?

— C'est un jeu du métier. Les grands succès ont rarement été des ouvrages dont la maison qui les a publiés a reçu la première le manuscrit.

— Vous publiez des livres que vous aimez ?

— En principe. Je subis rarement un livre, j'essaie de m'incorporer à celui-ci, de l'adopter comme on adopte une idée. J'essaie d'en faire notre chose, mais il y a certes beaucoup de sujets qui nous dépassent. Nous refusons en principe des ouvrages pour lesquels nous n'aurions aucune sensibilité et qui ne représenteraient pour nous qu'un élément commercial. C'est du reste ce qu'on nous reproche partout ; mais c'est aussi un élément de notre force.

— Suscitez-vous l'éclosion d'un livre ?

— Fréquemment. Le dernier en date est un livre que nous avons demandé à de jeunes savants vaudois : **La Mer à cœur ouvert**, récit de prospections sous-marines. Il fallait encourager ces jeunes gens et ce livre peut leur donner une notoriété plus grande encore que les articles qu'ils ont écrit sur le sujet.

— Comment préparer un succès ?

— Tout d'abord en choisissant un bon livre, et ce choix ne se fait pas délibérément en fonction d'un succès possible. Quant aux moyens publicitaires, ils ne s'inscrivent dans ce métier que si vous faites des tirages commerciaux. Vous ne pouvez pas établir un budget de publicité sur un tirage de deux mille ou trois mille exemplaires ; par contre, dans la mesure où vous lancez des collections ou des ouvrages dont le rendement peut être assuré par sondage d'opinion, la publicité se justifie et s'inscrit dans le budget. Un ouvrage peut être lancé par des contacts préliminaires avec la presse. Et il faudrait pouvoir obtenir que la radio, la télévision, les journaux, les libraires parlent tous en même temps d'un même problème ; le choc publicitaire aurait alors une répercussion combien plus grande sur l'esprit du public !

— Quelle est l'efficacité de la presse ?

— La critique sert d'abord l'auteur qui désire qu'on parle de son ouvrage et qui croit au suc-

cès si la presse a été généreuse. Et si on dit à cet auteur que malgré tous les articles parus, la vente de son livre a été de quatre cents exemplaires, il ne veut pas nous croire ! C'est là qu'on ne se comprend guère entre auteurs et éditeurs. Une presse moins diluée qu'en Suisse, à l'échelle parisienne par exemple, a certainement plus de portée qu'elle ne peut en avoir chez nous.

— **Etes-vous en rapport direct avec vos auteurs ?**

— Les auteurs se déplacent peu volontiers jusqu'à Boudry. Mais ceux qui se dérangent sont toujours accueillis. La porte de mon bureau est toujours ouverte, de telle sorte que je vois tous ceux qui viennent à La Baconnière. Nos relations avec les auteurs sont souvent amicales; elles sont plus difficiles lorsque nous formulons quelques réticences à l'égard de leurs projets. Je conserve un dossier «Témoignages» qui ne contient pour ainsi dire que des engueulades. Les auteurs qui m'ont envoyé l'expression de leur profond mépris sont en général des auteurs dont les ouvrages nous ont coûté. Ce métier d'éditeur requiert une patience, une disponibilité constante à l'égard des auteurs.

— **Dans le domaine économique, qu'en est-il des droits d'auteurs ?**

— Les auteurs sont souvent mécontents si on ne leur fournit pas régulièrement des comptes, même si ces comptes n'ont pas de solde actif en leur faveur. A l'heure actuelle, combien d'auteurs sont débiteurs pour un total élevé ! Ils croient toujours que nous ne faisons pas assez pour leurs ouvrages. Je dois souligner cependant que j'ai eu le privilège de compter aussi des auteurs qui se sont rendus compte que je perdais à publier leur ouvrage; spontanément, ils ont contribué à atténuer les déficits.

— **Pratiquez-vous beaucoup le compte d'auteur ?**

— Le moins possible. Je le subis

lorsque pour des raisons particulières il n'y a pas d'autre possibilité. Mais en connaissant bien ce qui se fait ailleurs, je crois pouvoir dire que nos auteurs sont souvent mieux traités en Suisse que lorsqu'ils publient à l'étranger.

— **Pourquoi les auteurs suisses préfèrent-ils publier à Paris ?**

— La plupart des romanciers peuvent donner à Paris leurs manuscrits parce que Paris s'est enfin ouvert à la réalité suisse, alors que cette réalité a été contestée pendant des dizaines d'années, sauf pour les auteurs qui sont allés habiter Paris. Ramuz même n'est pas une exception à la règle, c'est la confirmation de celle-ci. C'est après la guerre de 1939-1945, pratiquement à partir de 1955, que les auteurs suisses ont eu une audience plus large à Paris. Cela veut dire peut-être que les auteurs suisses ont été plus proches des réalités nouvelles qui se manifestaient; il y avait moins d'imperméabilité entre les auteurs français dans l'expression des problèmes qui étaient proposés à leur attention. On constate ainsi une plus grande ouverture d'esprit des éditeurs français et un élargissement de la sensibilité des auteurs suisses.

— **Les auteurs connaissent les avantages qu'ils peuvent avoir en publiant dans une maison comme La Baconnière, comment expliquez-vous que certains d'entre eux préfèrent publier à Paris ?**

— Je vais être très dur. Le prestige d'une signature joue un rôle immense. Il y a d'un côté la grande maison française avec sa réputation et d'un autre côté La Baconnière: là le prestige et Paris, ici un petit rien de plus qui dépasse le prestige, à mon avis. Le prestige de l'étiquette joue un grand rôle pour l'auteur, et je le comprends bien. Mais le romancier suisse publié en Suisse se vendrait mieux, ou certes pas moins bien, nous en avons la preuve. Evidemment, il

est plus facile à un auteur parti de Paris de revenir en Suisse. En fait, ce que je trouve triste, c'est que l'auteur ne cherche pas d'abord à connaître l'éditeur suisse qui serait sensible à son ouvrage.

— **Avez-vous pour conclure quelque chose à ajouter ?**

— J'aimerais dire une chose qui pour moi est essentielle: ce qui rend cette construction de La Baconnière sympathique, viable et valable dans le temps par la notoriété qu'elle a acquise, est incontestablement dû à l'appui inconditionné de ma famille, de ma femme en particulier, et de mes amis qui, dès la création de cette maison, sont restés des soutiens fidèles et encourageants. Une somme de collaborations immédiates ou plus lointaines, les amitiés que nous nous sommes créées, ont permis l'heureux cours de notre aventure.

« Revue Neuchâteloise »

GRAND HOTEL DU PAVILLON

★ ★ ★ ★ C

PARIS-X^e

36, rue de l'Echiquier

(Boulevard et métro

« Bonne-Nouvelle »)

Garage-Parking à 50 mètres

Tél. 770-17-15 et 770-54-34

Câble : Pavilotel

200 chambres - 120 bains
Salles et Salons de 10 à 200
personnes pour banquets,
réceptions, conférences,
expositions

